

Genre du véhicule Chariot de travail agricole (véhicule spécial) *	Marque de fabrique F A H R	Type N 1080	Fiche d'homologation N° CH 5252 33
--	-------------------------------	----------------	---------------------------------------

Constructeur Identification	KLOECKNER-HUMBOLDT-DEUTZ AG, Zweigniederlassung FAHR, D-8882 Lauingen (D) sur la plaquette du constructeur "1114/II 1080" devant le N° du châssis "1114"
Plaquette constructeur	à droite, latéralement sur le cadre de la plateforme
N° du châssis	à droite, au centre du véhicule, en haut sur le longeron
Identification du moteur	"F5L 912" sur le bloc, au-dessous du démarreur et en haut sur la soufflerie, plaquette rivée
Importateur principal	BUCHER-GUYER AG, Maschinenfabrik, 8166 Niederweningen
Véhicule homologué	1114-004 454

Châssis			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	hydrostatique, assistance hydraulique, sur roues AR		
Transmission	mécanique avec variateur à commande hydraulique		
Nombre de vitesses	3	Entraînement	sur roues avant
Frein de service	hydraulique, à disques, sur roues avant, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur l'arbre de la boîte C.V.		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier avec secteur		
Ra-entisseur	-		
Contrôles 2 circuits	-		
Moteur	DEUTZ	Type	F5L 912
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	D	Position	au centre/en haut
Carburant	air	Nombre cylindres	5
Refrigidissement	100	Course	120
Alésage	4710	CV-impôt	23,99
Cylindrée	64 DIN	à l/min	2500
Puissance en kW	79 dB/A	à l/min	1875
Bruit à l'arrêt	1 pot 360 x 118 x 228 mm		
Stencieux			
Mesure des gaz	Bacharach = 3,0		
Déparasitage	-		

Carrosserie	moissonneuse-batteuse s.d. avec cabine (5)		
Nombre de portes	-	Compteur de vitesse	-
Ceintures sécurité	av -	ar	-
Calc	1/530x220x270 mm	Rétroviseurs	gauche + droite
Antivol	-		
Nombre de places	1 av	centre	ar
Dimensions	interieur	exterieur	
Longueur		7900	Emboitements 3010
Largeur		3300	Essieu double av ar
Hauteur		3500	Voies av 2200 ar 1720
Porte à faux	av 3050	Voies	av - ar -
	ar 1840		ar -
Distance volant - vers l'avant du véhicule	2950	Braquage 0	g 10800 d 11000
Volant de direction ajustable = (2800-2950 mm)			
Poids	avant 4170	arrière 1050	total 5220
Poids à vide			
Charge utile			
Poids total			
Poids garantis	5200	2000	5200
Pneus	18.4/15-26 AS	10.0/75 - 15.3	+
	8 / 1,4	8 / 3,0	
Ply / bar	4530	2660	
Charge	30	30	
pour V max	DW 14 x 26	7.00 x 15.3	acier
Jantes	mécanique automatique		
Gar. poids remorquable avec/sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Charge garantie sur le toit			
Vitesse maximale selon le constructeur	20 km/h		
testée 19 km/h à l/min 2625	au moteur		

Equipement §)			
Feux de route	CR	(E)	
Feux de croisement	CR	(E)	
Feux de position	A	(E)	
Feux rouges	R	(E)	
Feux stop			
Clignoteurs	av	AV= 3-4 (E)	ar 2a (E)
Catadiopires	av		ar I (E)
Feux de gabarit	av		ar
Feux arrière de brouillard			
Feux complémentaires	1/lampe de travail avec LT/ 1 feu orange		
Eclairage plaque	(CH 1 0880 01/02)		
Essuie-glace			avec/sans lave-glace
Avertisseurs	HELLA el 20011		
	ou d'autres modèles homologues		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail agricole (véhicule spécial)		
Marque et type	F A H R	M 1 0 3 0	
Homologation			
N°	CH	5252 33	
Carrosserie	moissonneuse-batteuse		
Places	total	1	avant
Poids à vide	5220		Carburant D
Charge utile	-		CV-impôt 23,99
Poids total	5220		Cylindres 4710

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

*) Véhicule spécial : largeur = 3300 mm.

+) Variante de pneus : AV = 18.4 - 25 AS 8 PR 4530 (1,4) v_{max} 30 km/h
 AR = 10.0/75 - 15 8 PR 2560 (3,0) 30 km/h

§) Equipement : la hauteur des feux de croisement et des feux de position/clignoteurs AV démontables admise pour raisons techniques; lorsqu'équipé d'une cabine, l'équipement sera contrôlé à l'immatriculation.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 136 - permis de conduire de la catégorie "F" obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: la poutre sur la faucheuse, l'échelle et les fanions à l'arrière;
- 138 - protection : poutre sur la faucheuse;
- 141 - assurer : l'échelle remontée et la cheminée de vidange rentrée;
- 160 - montage : les feux prescrits;
- 139 - enlever : les diviseurs.